

Thémys

Le Franquet

38470 CHASSELAY

Vandœuvre, le 02 Mars 2015

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2015/GVL-SGT/115/147863

Objet : Demande d'habilitation Prévention des risques liés à l'activité physique - industrie, BTP, commerce

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

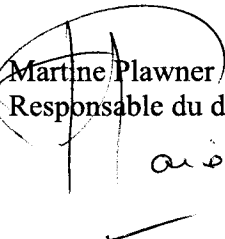
| Acteur Prap-IBC

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 06/01/2015, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 06/01/2015 jusqu'au 06/01/2020

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 545999/2015/Prap-IBC-01/O/06

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Martine Plawner
Responsable du département Formation de l'INRS